

DELEGATION DE Mme Anne BREZILLON

D -20100008

Salles municipales. Nouvelle salle de réunion Pôle Malbec. Tarifs d'utilisation. Avis. Autorisation.

Madame Anne BREZILLON, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'accompagnement de la vie associative, des salles municipales sont proposées aux associations pour l'exercice de leurs activités.

Pour l'année 2009, il y a eu 10 858 réservations, dont 9 272 gratuites et 1 586 payantes.

Sur la base du règlement et des tarifs adoptés par délibération n° 20080350 du 15 juillet 2008, il convient de procéder à la création des tarifs de mise à disposition de la nouvelle salle de réunion « Pôle MALBEC » dans le quartier Saint Jean/Capucins/Sainte Croix.

Cette nouvelle salle sera équipée de matériel de projection permanent vidéo et écran, d'un local traiteur aménagé (réfrigérateur, un four micro-ondes combiné). Le coût de ces matériels sera intégré aux prix de revient de la salle.

Les salles sont principalement attribuées à des associations déclarées selon la loi de 1901, aux partis politiques et syndicats, aux groupements divers non associatifs (syndics, collectifs de résidence...) et aux sociétés marchandes.

La gratuité est accordée aux groupements à but non lucratif (associations, syndicats ou partis politiques) qui en font la demande, sous la double réserve suivante :

- le groupement ne tire pas profit de nature professionnelle ou commerciale de son occupation,
- le groupement n'exerce pas une activité de gestion d'intérêt privé.

Si le groupement occupant la salle municipale ne répond pas aux conditions de gratuité précitées, l'adjoint chargé de la gestion des salles peut appliquer une exonération totale ou partielle de la redevance sous la double réserve suivante :

- le groupement possède une installation permanente sur le territoire de la commune,
- le groupement se réunit pour un objet présentant un intérêt certain pour la commune.

Si le groupement ne peut satisfaire aux conditions citées ci-dessus, l'occupation des salles municipales obéit à l'application d'une tarification.

Le tableau comparatif ci-dessous présente les tarifs de l'ensemble des salles municipales de la Ville de Bordeaux ainsi que celui de la nouvelle salle proposé à compter de mars 2010.

En conséquence, je vous demande donc, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir approuver les différentes dispositions tarifaires proposées et d'autoriser Monsieur le Maire à les appliquer à partir du 1^{er} mars 2010.

NANSOUTY-MALBEC

Grande salle

	Nouveaux tarifs	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	50	
½ journée / soirée	160	80

Séance du lundi 25 janvier 2010

Journée	240	120
---------	-----	-----

ATHENEE MUNICIPAL

Salle Joseph Wrésinski

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	120	
½ journée / soirée	400	200
Journée	600	300

Salle de réunions N° 31, 32, 33, 34, 35, 41, 42, 43, 44 - 35 M2 -

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	10	
½ journée / soirée	22	11
Journée	33	17

Salle de réunions N° 37, 45, 47, - 50 M2 -

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	10	
½ journée / soirée	30	15
Journée	40	20

Salle de réunions N° 46 - 80 M2 -

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	15	
½ journée / soirée	50	25
Journée	65	33

AMEDEE LARRIEU

Salle de réunion

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	15	
½ journée / soirée	55	28
Journée	75	38

CHARTREUSE SAINT ANDRE

Grande salle

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	50	
½ journée / soirée	160	80
Journée	240	120

Petites salles de réunion

Séance du lundi 25 janvier 2010

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	10	
½ journée / soirée	30	15
Journée	40	20

GRAND PARC

Petites salles de réunion

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	15	
½ journée / soirée	30	15
Journée	40	20

GOUFFRAND

Salle de spectacle

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	35	
½ journée / soirée	100	50
Journée	150	75

Mairie de CAUDERAN

Grande salle de réunion du rez-de-chaussée

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	30	
½ journée / soirée	95	48
Journée	125	63

Petites salles de réunion

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	10	
½ journée / soirée	30	15
Journée	40	20

MAISON CANTONALE

Salle de spectacle

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	50	
½ journée / soirée	160	80
Journée	240	120

Prétoire - Bibliothèque

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	10	
½ journée / soirée	30	15

Séance du lundi 25 janvier 2010

Journée	40	20
---------	----	----

POINT DU JOUR - PIERRE TACHOU

Salle de spectacle

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	50	
½ journée / soirée	300	150
Journée	400	200

QUINTIN LOUCHEUR

Salle de spectacle

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	35	
½ journée / soirée	100	50
Journée	150	75

Petite salle réunion à l'étage

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	10	
½ journée / soirée	30	15
Journée	40	20

SAINT AUGUSTIN

Salle de spectacle

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	50	
½ journée / soirée	160	80
Journée	240	120

SON TAY

Salle de spectacle

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	70	
½ journée / soirée	230	115
Journée	300	150

Petite salle de réunion

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	10	
½ journée / soirée	30	15
Journée	40	20

SALLES DANS LES ECOLES

Charles Martin, Sousa Mendès, Anatole France, Paul Bert,
Deyries, Loucheur, Raymond Poincaré, Stéhélin.

	Tarifs Actuels	
	Tarif	½ Tarif
Tarif horaire	25	12.50

MME BREZILLON. -

Monsieur le Maire, en associant Alain MOGA et Brigitte COLLET. Pour répondre aux besoins et aux attentes des habitants du quartier Sud nous inaugurerons en mars prochain le pôle Malbec.

Ce magnifique pôle de grande qualité comprend une crèche, une bibliothèque et une vaste salle au 1^{er} étage dédiée aux associations.

Comme pour toutes les autres salles municipales la gratuité s'appliquera pour les associations bordelaises.

Pour les autres occupations je vous remercie d'approuver les tarifs proposés.

M. LE MAIRE. –

Merci.

Mme DIEZ

MME DIEZ. -

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous nous réjouissons avec vous de la mise à disposition de la nouvelle salle de réunion du pôle Malbec. Elle s'ajoute à la liste des salles municipales déjà en fonction.

Ne figure plus sur la liste la salle du complexe Schinazi, anciennement dénommé salle de l'ABC. Renseignements pris elle serait retirée du service et servirait actuellement de lieu de stockage.

Equipée d'un local traiteur et d'un parking privé elle était très utile pour les associations et les particuliers au-delà des limites du quartier de Bordeaux Nord.

Nombre d'associations sont contraintes aujourd'hui de déplacer la tenue de leurs réunions dans des localités périphériques.

Nous vous demandons de la remettre à la disponibilité des Bordelais.

Manque aussi à l'appel la salle Ferdinand Cabanel au foyer Buscaillet, maintenant dédiée à la pratique de la boxe « non transpirante ». Eh oui, il n'y a toujours pas de douches. Là encore la création d'une vraie salle de sport libérerait un espace de réunion.

Les associations locales partagent la seule existante Point du Jour - Pierre Tachou avec nombre d'autres associations de Bordeaux.

Une salle sur trois, c'est comme un tramway sur trois. C'est la règle pour Bacalan.

M. LE MAIRE. -

Vous n'allez pas nous faire saigner le cœur pour Bacalan. Il ne faut quand même pas oublier que la salle Point du Jour - Pierre Tachou, elle est toute neuve et elle est magnifique. Alors vraiment, ça suffit la démagogie.

Il y a 6000 associations dans Bordeaux ; le jour où on va trouver des sièges sociaux pour 6000 associations, je serai heureux de vous rencontrer...

On a fait un énorme effort. Il suffit de voir la liste des salles qui sont mises à la disposition des associations.

De grâce ne disons pas que Bacalan est oublié. Il y a une salle toute neuve ! Ce n'est pas décent !

Ce n'est pas assez... Voilà. Toujours plus avec toujours moins ! Toujours moins de tarifs, toujours moins d'impôts, et toujours plus de dépenses ! C'est un très bon programme politique ça, c'est formidable, quand on est dans l'opposition...

(Protestations de Mme DIEZ)

M. LE MAIRE. -

Allez-y ! Moi aussi ça m'excite !

On vote quand même pour, naturellement ?

Tout le monde vote pour ?

Je vous remercie.

ADOPTE A L'UNANIMITE